

Introduction

aux prises de parole devant la Dalle

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Mesdames, Messieurs,

C'est au nom des personnes et familles qui résistent au quotidien aux destructions que produit la misère, dont certaines ont choisi d'être ici aujourd'hui, que nous tenons à vous remercier pour cette invitation et cet accueil au Parlement de Wallonie.

Ce qui est exprimé par les plus pauvres, leurs combats et leurs espoirs, ne sont pratiquement jamais entendus.

C'est pourquoi ce rassemblement annuel devant la Dalle a une très grande importance pour les citoyens les plus pauvres ainsi que pour les associations et mouvements dans lesquels ils se rassemblent pour lutter contre ce qui contribue à produire autant de misère.

C'est une occasion de dire aux responsables politiques et aux citoyens les constats que nous observons et les analyses que nous en faisons à partir de nos vécus de résistance à la misère.

À travers ces constats et ces analyses, ce que nous questionnons fondamentalement, c'est l'inégale répartition des richesses, entre les habitants de la Terre, qui permet à quelques-uns de s'accaparer la quasi-totalité de ce qui est nécessaire à l'existence humaine. Ces inégalités profondes engendrent des mécanismes d'oppression et de mise en concurrence, qui organisent une insécurité d'existence pour de très nombreuses personnes et familles.

L'insécurité d'existence, c'est notamment ne pas disposer de revenus suffisants, ne pas disposer d'un logement décent et adapté, ne pas pouvoir accéder à toute une série de services publics qui contribuent à la promotion humaine de tous. C'est aussi ne plus pouvoir maintenir l'unité de sa famille. C'est encore ne plus pouvoir développer ses propres ressources et solidarités pour résister à ce qui enfonce dans la misère.

Nous constatons que pour les plus pauvres cet état d'insécurité d'existence ne cesse d'augmenter et devient un état permanent. C'était l'objet de notre interpellation, le 17 octobre 2013.

Nous constatons également que cette insécurité d'existence est renforcée par de nombreux mécanismes de répression et de criminalisation envers les populations les plus pauvres. C'était l'objet de notre interpellation, le 17 octobre 2014.

Aujourd'hui, à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, notre interpellation porte sur des mesures et des dispositifs qui en 2015 ont fortement contribué à accroître l'insécurité d'existence. Des mécanismes qui organisent et cautionnent la répression des plus pauvres.

Dans ce contexte de recul des droits, où la sécurité d'existence n'est plus du tout assurée à une partie importante de la population, ce qui nous a particulièrement questionnés, c'est d'entendre de nombreux décideurs politiques et responsables d'administrations s'inquiéter d'un phénomène important de « scherwoodisation sociale ». Ils se questionnent sur le fait qu'un nombre important de personnes qui perdent leur droit ne viennent pas demander de l'aide.

Plutôt que de se demander que deviennent toutes ces personnes qui « sortent des chiffres », il faudrait se demander pourquoi on vote des législations qui sanctionnent celles et ceux qui sont déjà fragilisés ? Pourquoi on applique des normes qui conditionnent à ce point l'accès aux besoins et aux droits fondamentaux ? Pourquoi on met en place des dispositifs qui suppriment purement et simplement l'accès de certains droits à une partie de la population ?

C'est de l'ordre de l'évidence que de trop nombreuses législations et dispositifs ne peuvent que renforcer la misère et condamner de nombreuses personnes à devenir totalement, transparentes, inexistantes.

Dans ce contexte de recul des droits à tous les niveaux, ce qui nous a également fortement questionnés, c'est le contenu du Plan wallon de lutte contre la pauvreté.

Les mesures proposées n'apporteront aucune avancée libératrice. Une fois de plus nous sommes très inquiets quant au risque de voir la plupart de ces mesures se retourner rapidement contre les plus pauvres. Inquiets de constater que l'ensemble des mesures de ce Plan ne tiennent absolument pas compte de ce que les plus pauvres mettent en place pour résister à la misère, mais qui au contraire vont accroître toutes les tutelles qui leur sont déjà imposées.

Les inquiétudes, les préoccupations des plus pauvres, nos interpellations, nous vous invitons à en prendre connaissance à travers le document que nous diffusons à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère. Ce document est le message d'interpellation que nous avons construit à la demande de monsieur le Ministre Président, pendant la réalisation du Plan Wallon de lutte contre la pauvreté. Nous avons l'impression de ne pas avoir été entendus. Nous venons donc chez vous, avec le même message, en espérant que vous le porterez avec nous, pour un avenir différent de la sécurité d'existence des plus pauvres.

Nous vous invitons également à écouter et à les entendre les inquiétudes et les interpellations des plus pauvres à travers les prises de parole et les témoignages qui vont suivre.

Certains aspects abordés dans ces témoignages ne sont sans doute pas directement en lien avec les compétences de la Wallonie. Pourtant, la grande pauvreté revêt de multiples facettes et quand on la vit de plein front, on n'a pas le loisir de la décortiquer en petits paquets distincts.

Avant de laisser la parole à celles et ceux qui ont souhaité la prendre, il nous semble essentiel de rappeler une fois de plus, que ces témoignages ne pourraient être construits ailleurs que dans des lieux dans lesquels les plus pauvres se mobilisent librement, sans risque de contraintes et de contrôles supplémentaires sur leur existence. Pour celles et ceux qui ne sont pas confronté(e)s à un état d'insécurité d'existence permanente, il est difficile de mesurer la prise de risque et le courage nécessaire pour exprimer publiquement une parole qui questionne et interpelle.

Nous vous remercions d'être présent(e)s aujourd'hui et de porter une attention toute particulière à ces témoignages et analyses.